

Intervention de Monsieur Roger FERNANDEZ, Président du CDMJSEA92

à la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse et des sports

Préfecture des Hauts-de-Seine - Jeudi 28 novembre 2019

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Président du conseil départemental,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur Jean DIMEO, Président du comité départemental olympique et sportif,
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,
Mesdames et Messieurs,

Je tenais à remercier M. Le Préfet et toute l'équipe de la DDCS pour le travail accompli afin d'accueillir cette cérémonie de remise de médaille au sein même de la Préfecture.

Cette médaille est une reconnaissance de l'état récompensant les actions développées par les bénévoles au service de l'intérêt général, et il est logique qu'elle soit remise dans le lieu symbolisant l'état dans le département. Nous célébrons cette année les 90 ans de la création de cette médaille par le Président DOUMERGUE. 90 ans après cette médaille garde sa vocation de récompense de la Nation à tous les sportifs et dirigeants associatif.

Merci à tous les récipiendaires d'avoir répondu présent à cette cérémonie à Nanterre. La quasi-totalité des récipiendaires ont répondu présent, c'est dire le plaisir et l'honneur de venir recevoir cette décoration.

Car c'est toujours un honneur de recevoir une décoration, surtout des mains d'un Préfet et de partager ce plaisir avec des proches, des dirigeants et des élus. Nous faisons toutes et tous parti de cette grande famille du bénévolat.

Le bénévolat ? C'est consacrer son temps libre en mettant au service des autres son énergie et ses compétences. C'est un choix de vie, celui de servir bénévolement.

La France est championne d'Europe du bénévolat, 4 associations sur 5 sont exclusivement gérées par des bénévoles. Ainsi 16 millions sont reconnues par le Ministère chargé de la vie associative.

Tout le monde le reconnaît, les associations ne sauraient pas vivre sans les bénévoles. Ceux qui ne comptent pas leur temps, sacrifient un peu leur vie de famille, toujours disponible. Ceux qui transmettent leur savoir, leur fougue, leur entraînement souvent sans beaucoup de moyens mais avec beaucoup de conviction.

Dans cette période où les subventions diminuent, le bénévole prend une place vitale pour que vive nos associations.

Le bénévole a un rôle de devoir de mémoire, c'est une mission que c'est donnée notre Fédération, en organisant tous les ans le 3^{ème} samedi de Juin un ravivage de la flamme à l'arc de triomphe. Ou plus de 800 personnes de la Région Parisienne assistent et où nous emmenons des jeunes sportifs ou engagés dans le mouvement associatif. Cette cérémonie est honorée par la présence du ministre, ainsi que de notre Président National Gérard DUROZOY.

C'est notre rôle de bénévole d'assurer l'héritage de notre passé de rechercher les personnes qui vont assurer la poursuite de ce que nous avons semé, et que d'autres ont semé avant nous.

Avec nos amis du Comité Départemental Olympique et Sportif nous sollicitons les dirigeants sportifs de nos comités, ligues, clubs afin de nous faire remonter des dossiers de demande de médaille. Nous renouvelons cette demande. Arrêtons nous un moment, regardons autour de nous tous ces personnes qui œuvrent, et qui se dévouent sans rien demander.

Le champ d'application de cette médaille c'est ouvert à l'engagement associatif qui est un potentiel énorme mais qui pour le moment ne se manifeste pas assez alors qu'il contribue à la cohésion sociale, ainsi que le mouvement d'éducation populaire.

Proposez des candidats à cette distinction qui auront le bonheur de recevoir cette médaille lors d'une sympathique cérémonie comme aujourd'hui.

Je vous remercie de votre attention.